



Syndicat National Pénitentiaire des Surveillants



Sécurité dans les prisons françaises : On en reparle ?

« Je ne vous le fais pas dire », la grave agression commise sur le détenu Yvan Colonna pose question sur les défaillances sécuritaires de l'Administration Pénitentiaire.

Le suspect, qui justifierait son geste en raison d'un supposé blasphème, est un ancien combattant du Jihad, condamné pour association de malfaiteurs en vue de la préparation d'un acte terroriste. Il a été mis en examen pour « tentative d'assassinat en relation avec une entreprise terroriste ». L'individu a un CV qui fait frémir, ses « états de service » pénitentiaires sont éloquentes, et en disent suffisamment sur sa dangerosité.

Les tentatives de meurtres, perpétrées ces dernières années, par des détenus radicalisés, contre les agents pénitentiaires en service, n'ont-elles pas suffi à « éclairer la lanterne » des doux rêveurs qui nous dirigent, qu'ils soient à la tête de nos établissements pénitentiaires, ou plus hauts placés. Il est temps de prendre conscience que des détenus radicalisés doivent faire l'objet d'un traitement particulier. Cela dit, force est de constater que la violence dans notre milieu s'est installée depuis une vingtaine d'années. Elle n'est, ni plus ni moins, que le résultat d'une politique du laisser-aller qui permet aux détenus de prendre l'ascendant.

Avec de faibles effectifs, soumis aux injonctions paradoxales, livrés à eux-seuls, contraints d'exercer leur propre pouvoir discrétionnaire pour tenter d'éviter les conflits, les Surveillant(e)s deviennent les proies du harcèlement des détenus prêts à basculer dans la violence à la moindre contrariété.

En clair les Pouvoirs Publics ont enlevé l'autorité aux Surveillant(e)s Pénitentiaires, banalisé les agressions, pour laisser place à l'angélisme. C'est en grande partie cette politique permissive sans limite qui génère la violence des détenus. Quand on y met la main, on y laisse le bras.

Mais, l'Administration Pénitentiaire évite de réagir. Elle préfère voir s'installer la chienlit dans les prisons, plutôt que d'affirmer l'autorité de l'ÉTAT et de ses agents. Comprenez bien : « Il ne faut pas faire de vagues ». C'est ahurissant !

Monsieur le Ministre, vous n'aurez été que le continuateur d'un système invraisemblable.

.../...

Les Surveillants Pénitentiaires souffrent d'un manque de soutien et d'effectif. Ils encaissent des agressions quotidiennes. Ils attendent un réel changement par la mise en œuvre d'une politique coercitive, capable de contraindre la population pénale à respecter la vie en collectivité. Il en va de la sécurité de tous, et de l'autorité de l'ÉTAT.

Monsieur le Ministre, la politique du « pas de vague » trouve ses limites. L'événement fini toujours par nous rattraper, et nous obliger à rendre des comptes à l'Opinion Publique.

Alors, Monsieur le Ministre, lorsque la vague survient, les petites inspections diligentées pour déterminer la responsabilité des uns ou des autres, ne masqueront pas la vôtre dans la situation de la sécurité globale des prisons. Si tant est que vous restiez notre ministre, il y aura là, de quoi alimenter les débats dans les États Généraux de la Justice que vous avez reportés.

Le Bureau Central National

18 mars 2022